

Contribution de l'artisanat d'art à l'employabilité des jeunes de la seconde chance dans la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)

Koffi KONAN

Enseignant-Chercheur, Département de Sociologie et d'Anthropologie
Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire
konankoffi_456@yahoo.fr

Résumé : Cette étude, combinant méthodes qualitatives et quantitatives, examine le rôle de l'artisanat d'art dans l'amélioration de l'employabilité des jeunes, dans la région du Haut-Sassandra. La collecte de données s'est réalisée avec 97 acteurs, dont 4 entretiens individuels avec des responsables et un questionnaire destiné à 93 jeunes artisans. Les résultats révèlent deux apports majeurs. Premièrement, l'artisanat d'art est une source significative d'emplois et de revenus pour ces jeunes, qui rencontrent souvent des difficultés dans le marché formel, en raison du chômage et du manque de qualifications adaptées. Deuxièmement, ce secteur contribue activement à la valorisation du patrimoine culturel local et touristique, en perpétuant des savoir-faire traditionnels tels que la sculpture sur bois, la poterie, le tissage ou la ferronnerie. Malgré les défis liés au financement limité, la hausse des prix des matériaux et les restrictions sur l'exploitation de certaines ressources naturelles, l'artisanat d'art demeure un levier essentiel pour le développement local. En revanche, l'étude souligne l'importance d'un accompagnement renforcé des jeunes artisans, à travers des formations, un encadrement technique et des soutiens financiers pour assurer la pérennité de cette filière.

Mots clés : Artisanat d'art, Emploi, Employabilité, Jeune, Jeunesse, Seconde chance, Haut-Sassandra, Côte d'Ivoire.

Abstract : This study, combining qualitative and quantitative methods, examines the role of arts and crafts in improving youth employability in the Haut-Sassandra region. Data was collected from 97 stakeholders, including four individual interviews with managers and a questionnaire administered to 93 young artisans. The results reveal two major contributions. First, arts and crafts are a significant source of employment and income for these young people, who often face difficulties in the formal market due to unemployment and a lack of relevant qualifications. Second, this sector actively contributes to the enhancement of local cultural and tourism heritage by perpetuating traditional skills such as wood carving, pottery, weaving, and metalwork. Despite challenges related to limited funding, rising material prices, and restrictions on the exploitation of certain natural resources, arts and crafts remain a key driver of local development. On the other hand, the study highlights the importance of enhanced support for young artisans, through training, technical guidance and financial support to ensure the sustainability of this sector.

Keywords: Fine crafts, Employment, Employability, Youth, Second chance, Haut-Sassandra, Côte d'Ivoire.

Introduction

L'employabilité des jeunes est un véritable défi pour l'avenir des pays du globe, mais plus inquiétant pour ceux de l'Afrique en particulier. Contrairement au pays industrialisés, l'employabilité des jeunes en Afrique demeure un goulot d'étranglement dans la politique des gouvernants africains. Cette situation pose de véritables problèmes de gouvernance et surtout au niveau de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ou non. Ce point de vue est partagé par la Fondation CNV (2017), qui fait le constat selon lequel : « En Afrique, par exemple, l'économie formelle n'offre que peu d'emplois... » (Fondation CNV international (op.cit., p.5). Ce constat suscite de nombreux problèmes, qui interpellent les gouvernants des pays africains et leurs partenaires au développement. Cette interpellation des acteurs au développement tire sa légitimité en raison de l'inadéquation constatée entre les formations dispensées dans les écoles et universités africaines. A cette inadéquation entre le système éducatif et l'offre d'emploi, se greffe l'insuffisance criarde de zones industrielles sur le continent africain. Ainsi la quasi-inexistence de véritables pôles industriels dans le continent africain révèle-t-elle également des véritables inquiétudes pour les jeunes africains, qui font face, depuis la décolonisation à la crise de l'emploi, comme le pensent A. Lorenceau, J-Y. Rim et T. Savitki, (2021).

Il existe en Afrique un réel décalage entre les aspirations des jeunes et la réalité des marchés du travail. Les aspirations professionnelles des jeunes Africains ont ainsi peu en commun avec la demande de main d'œuvre actuelle et prévue dans la région, ce qui rend peu probable une transition facile des études à la vie active (A. Lorenceau, J-Y. Rim et T. Savitki, op.cit., p.3).

Selon les prévisions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2016), citée par A. Lorenceau, J-Y. Rim et T. Savitki (op.cit.), d'ici 2030, près de 375 millions de jeunes vivant en Afrique Subsaharienne sont susceptibles d'atteindre le niveau de la population active. Cette prévision sans véritable projet d'insertion pour les jeunes se veut alarmante et inquiétante. Cette incertitude liée à l'employabilité des jeunes est assez révélatrice chez A. Lorenceau, J-Y. Rim et T. Savitki (op.cit.). Les auteurs susmentionnés l'ont fait savoir dans leurs travaux, en précisant que : « Les responsables politiques [...] d'Afrique, s'inquiètent [...] de l'immense défi qui se présente à eux : aider des millions de jeunes à trouver un emploi décent [...] comme le préconise l'objectif 8 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » A. Lorenceau, J-Y. Rim et T. Savitki (op.cit., p.5). En revanche, le dénouement que projette l'objectif 8 du programme semble illusoire et « [...] particulièrement ardu dans les pays en développement, où l'emploi informel et la faible application des normes du travail maintiennent de nombreux jeunes dans des emplois de piètre qualité et dans la pauvreté. (A. Lorenceau, J-Y. Rim et T. Savitki, idem).

En Côte d'Ivoire, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC, 2021) précise que : « [...] la population en âge de travailler est estimée à 13 629 692 personnes, soit 55,5 % de la population totale. Cette population est majoritairement jeune, avec 61,4 % âgées de 16-35 ans. Elle est composée de 50,6 % d'hommes et de 49,4 % de femmes » (MPJIPSC, 2021, p.5). Aussi le taux de chômage serait-il passé, selon ENSESI (2016) et ERIESI (2017), cité par le MPJIPSC (op.cit., p.5) de 2,8 % en 2016 à 3,3 % en 2017. En 2023, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) s'inquiète pour la situation du chômage des jeunes, en Côte d'Ivoire, en faisant savoir

que : « [...] le pays souffre du chômage de sa jeunesse et de la précarité de la majeure partie des emplois qui se retrouvent dans le secteur informel » (OIM, 2023, p. xiii).

Vu la gravité du danger auquel sont exposés les jeunes des pays en développement et particulièrement de la Côte d'Ivoire, le MPJIPSC (op.cit.) tire sur la sonnette d'alarme et insiste pour dire que :

Le dysfonctionnement du marché du travail explique en partie les difficultés des jeunes à trouver un emploi et se traduit par les facteurs suivants : le faible poids du secteur formel dans l'activité économique, les inégalités de genre, le manque de promotion de l'emploi différencié et les limites du système d'information sur le marché du travail. (MPJIPSC, op.cit., p.11).

En Côte d'Ivoire, comme dans de nombreux pays africains, la jeunesse représente une part importante de la population et l'avenir du pays. Cependant, plus d'une décennie de crise politique et militaire, en Côte d'Ivoire a grandement contribué à la détérioration des conditions de vie, en particulier chez les couches vulnérables de la population, dont les jeunes.

Dans l'optique donc de pallier les nombreuses difficultés d'apprentissage, de formation, de renforcement des capacités des jeunes et du dysfonctionnement du marché du travail, des programmes et des projets jeunes en lien avec le marché du travail ont été initiés par l'Etat de Côte d'Ivoire et ses partenaires au développement. Il s'agit notamment des programmes de : Projet de pôle agro-industriel dans la région du bélier, Transformation du coton, tissage et impression, Projet Côte d'Ivoire, puissance touristique d'Afrique, Projet Emplois verts, etc., prévus pour la période 2021-2025 (MPJIPSC, op.cit.). Cependant, malgré tous ces programmes dédiés à l'insertion professionnelle des jeunes, à l'amélioration de l'accès à l'éducation, le chômage et la précarité persistent au niveau de plusieurs jeunes. En effet, les jeunes rencontrent des difficultés à trouver un emploi dans le secteur formel en raison d'un manque de qualification comme le mentionne dans son rapport le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ ; 2020, p.1).

L'employabilité est donc un enjeu crucial pour l'avenir des pays africains et pour les jeunes en particulier. C'est dans cette perspective, que le secteur informel, notamment l'artisanat d'art, tirée de la riche tradition africaine, avec des spécialités comme la sculpture sur bois, la poterie, la teinture, le tissage, etc. se positionne d'une part comme le domaine où la créativité et la technique se rencontrent pour créer des œuvres uniques, authentiques à forte valeur culturelle et de grande qualité et d'autre part, comme pourvoyeur d'employabilité pour les jeunes de la seconde chance, dans la région du Haut-Sassandra.

Une immersion du secteur de l'artisanat d'art, réalisée dans le cadre d'une enquête exploratoire, guidée par un dénombrement systématique, non exhaustif a permis d'identifier 97 jeunes de la seconde chance. Le résultat de ce dénombrement démontre la ruée des jeunes de la seconde chance vers l'artisanat d'art, présenté comme un métier porteur dans le secteur informel. En revanche, en dépit de l'insuffisance de financement et d'encadrement, l'augmentation du prix des matériaux, l'interdiction de la coupe de bois de qualité, tels que : l'iroko, l'ébène et le verne, l'enquête exploratoire a permis d'observer la prolifération d'une diversité d'activités dans le secteur de l'artisanat d'art, avec une forte présence de jeunes de la seconde chance, dont l'âge oscille entre [12 et 35 ans].

Au regard des constats empiriques qui précèdent, l'objectif de la présente étude est d'analyser la contribution de l'artisanat d'art dans l'employabilité des jeunes de la seconde chance de la région du Haut-Sassandra. L'atteinte de cet objectif est subordonnée à l'élaboration d'une démarche méthodologique, la présentation et la discussion des résultats de l'étude.

1. Considérations théoriques et méthodologiques

1.1. Considération théorique

Cette étude tire sa légitimité sociologique dans la théorie de l'insertion professionnelle développée par C. Laflamme (1984). Cette théorie part du principe selon lequel l'insertion professionnelle est un construit social et analyse le passage de l'éducation à l'emploi comme un processus de socialisation et d'organisation. Cette construction sociale est influencée par les stratégies des acteurs (jeunes, employeurs, institutions) C. Laflamme (op.cit., p.199).

Dans le cadre de cette étude, il est question de montrer comment à travers la théorie de l'insertion professionnelle les jeunes de la région du Haut-Sassandra se construisent une seconde chance de l'employabilité par l'entremise de l'artisanat d'art.

1.2. Considération méthodologique

Le volet empirique de la présente étude s'est déroulé en mars 2026 auprès des artisans d'art de la région du Haut-Sassandra.

1.2.1 Technique et outils de collecte des données

Cette étude se veut mixte et a mobilisé à la fois des données qualitatives et quantitatives. A ce titre, la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête de terrain sont les techniques, qui ont été utilisées pour la collecte des données. Conséquemment, le guide d'entretien pour les données qualitatives et le questionnaire pour les données quantitatives sont les outils, qui ont servi pour la collecte des données.

1.2.2 Technique d'échantillonnage, traitement et analyse des données

A partir d'un dénombrement systématique non exhaustif, la collecte des données s'est faite auprès de 97 artisans d'art, dont : 04 acteurs ressources, à savoir : le Secrétaire Général de la Chambre des Métiers de Daloa, le président des artisans d'art et deux chefs d'atelier de production d'objets d'art, pour la collecte des données qualitatives. Les données quantitatives ont été collectées auprès de 93 jeunes de la seconde chance à l'aide du questionnaire.

Au total, 97 acteurs ont été interrogés dans le cadre de cette étude comme en témoignent les données consignées dans le tableau n°1.

Tableau n°1 : Récapitulatif des techniques, outils et acteurs interrogés

Techniques de collecte des données	Outils de collecte des données	Nombre d'acteurs interrogés
Recherche documentaire	Grille de lecture	NA
Observation directe	Grille de lecture	NA
Enquête de terrain	Guide d'entretien	04
	Questionnaire	90
Total		97

Source : Notre enquête de terrain, mars 2026

Les entretiens réalisés auprès du Secrétaire Général de la Chambre des Métiers de Daloa, du Président des artisans d'art et des deux autres responsables du secteur ont été enregistrés à l'aide du téléphone portable. Les données qualitatives ont été retranscrites de façon systématique, dépouillées de façon manuelle et par thématique, puis analysées à partir de l'analyse de contenu.

En ce qui concerne les données quantitatives, elles ont été collectées à partir de l'application Kobocollect auprès de 93 jeunes de la seconde chance. Dépouillées de façon informatique sur l'application Excel pour l'apurement des données et l'établissement des tableaux et des diagrammes, les données quantitatives ont été importées sur Word pour l'analyse à partir de la théorie de l'insertion professionnelle.

2. Présentation des résultats de l'étude

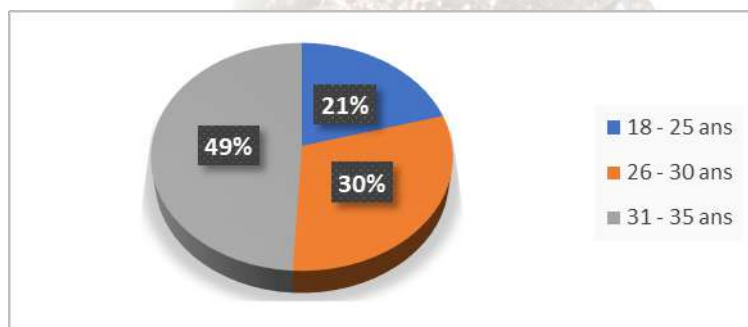
La présentation des résultats de la présente étude porte essentiellement sur trois points à savoir : (i) le profil socio-démographique des jeunes de la seconde chance, (ii) l'artisanat d'art : pourvoyeuse d'emploi et créatrice de revenus, (iii) l'artisanat d'art : une utilité culturelle dans la région du Haut-Sassandra.

2.1. Profil socio-démographique des jeunes de la seconde chance

L'artisanat d'art est une pratique sculpturale, qui englobe cinq secteurs d'activités dans la région du Haut-Sassandra, à savoir : le vannier, la poterie, la ferronnerie, la forge et le métier du bois. Ces différents secteurs d'activités permettent la production et la reproduction de corpus sculpturaux humains, d'animaux et autres objets, qui nécessitent une main d'œuvre spécialisée accompagnée de jeunes dotée d'une connaissance en la matière.

Pour ce qui est du concept de jeune, il convient de retenir qu'en Côte d'Ivoire, les définitions sont multiples et différenciées. Cependant, l'article 12 du Code électoral de la Fédération nationale des unions de jeunesse communale de Côte d'Ivoire (FENUJECI) mentionne, que : les électeurs doivent être âgés de 16 à 35 ans (C. K. Kouakou et A. T. Koba, 2015, p.9). En revanche, il faut entendre dans le cadre de cette étude par jeune ou jeunesse, la période transitoire entre l'adolescence et l'âge adulte, qui est comprise entre [18 et 35 ans]. La jeunesse étant perçue comme un construit social, il convient de considérer les jeunes de la seconde chance comme la période allant de la fin de la scolarité ou de la rupture scolaire à l'insertion professionnelle et à l'indépendance financière. Bien que cet article ne prenne en compte uniquement les acteurs dont l'âge oscille entre [18 et 35 ans], pour des questions d'éthique, il convient néanmoins de faire remarquer, que des acteurs de moins de 18 ans ont

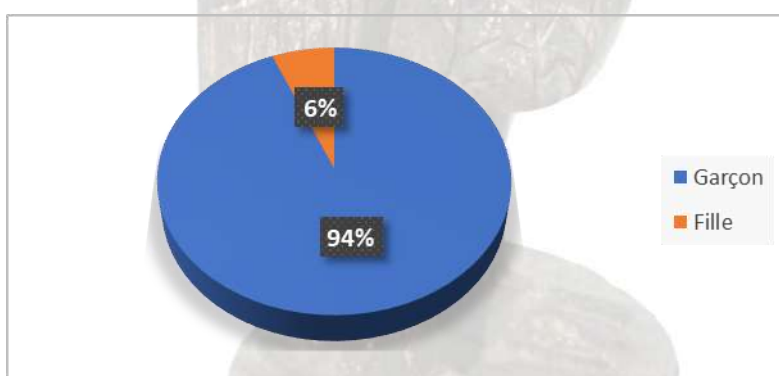
été identifiés et servent d'apprentis dans des ateliers de production d'objet d'art. Ainsi les acteurs de la région du Haut-Sassandra de la seconde chance interrogés dans le cadre de cette étude sont-ils relativement dominés par les jeunes dont l'âge est compris dans la tranche d'âge de [31 à 35 ans], comme l'indiquent les données contenues dans le diagramme n°1.



Graphique 1 : Répartition des jeunes selon la tranche d'âge

Source : Notre enquête de terrain, mars 2026

L'analyse du diagramme n°1 laisse entrevoir une relative dominante de 49% des jeunes dont l'âge est compris entre [31 à 35 ans], contre 30% de jeunes de [26 à 30 ans] et 21% ayant l'âge compris entre [18 et 25 ans]. Cette relative dominante présence de cette catégorie sociale se justifie par le fait, que cette frange de la population à l'étude s'est construite un nouveau statut social dominant, inscrit dans un processus d'autonomisation financière et de rupture avec le joug familial. En effet, 98% de cette catégorie d'acteurs sont en couple et 78% ont en moyenne 02 enfants à charge. Ils se retrouvent donc encadrés et maintenus dans un rapport d'indépendance financière, qui les repositionne en situation de chefs de famille, faisant ainsi face à de nombreuses charges quotidiennes. Moins de filles se retrouvent parmi les jeunes de la seconde chance interrogés dans le cadre de cette étude. En effet, celles-ci ne représentent que 6% contre 94% de garçons, comme en témoigne le diagramme n°2.

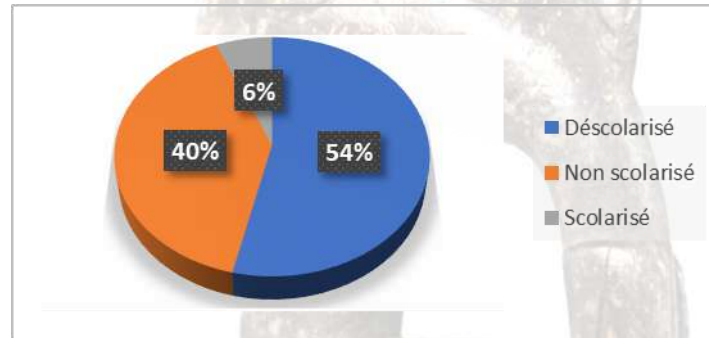


Graphique 2 : Répartition des jeunes selon le genre

Source : Notre enquête de terrain, mars 2026

La faible présence des filles dans l'artisanat d'art trouve une esquisse d'explication du fait que celles-ci sont plus représentatives dans les secteurs comme la poterie et le vannier. En revanche, elles sont quasi inexistantes dans les autres secteurs de l'artisanat d'art de la région. Ce résultat se justifie à partir du postulat selon lequel, les autres métiers, sont

traditionnellement des métiers réservés aux hommes. Ainsi la sous-représentation des femmes dans ces métiers est-elle légitimée par le concept de la division sociale du travail comme travail social de division. Ce concept développé par E. Durkheim est tributaire de la répartition des pouvoirs et des tâches entre l'homme et la femme, sans toutefois tenir compte des aptitudes et des connaissances de chacun, mais bien plus sur des critères biologiques et exclusivement liés au sexe.

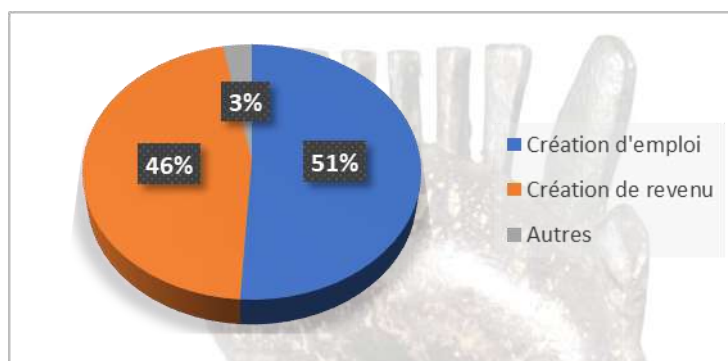


Graphique 3 : Répartition des jeunes selon qu'ils sont scolarisés ou pas
Source : Notre enquête de terrain, mars 2026

La cartographie de la scolarisation des jeunes de la seconde chance permet de constater, que pendant la réalisation de l'étude, 54% de ceux-ci sont déscolarisés contre 40 % de non scolarisés et 6% de scolarisés comme indiqué dans le diagramme n°3. L'analyse des données consignées dans ce diagramme permet de comprendre, que la présence de ces jeunes dans la pratique de l'artisanat d'art constitue une véritable seconde chance de reconstruction professionnelle et de repositionnement socio-économique.

2.2 Artisanat d'art : pourvoyeuse d'emploi et créatrice de revenus

Dans la région du Haut-Sassandra, l'artisanat d'art se positionne comme un métier porteur, qui offre de nombreuses opportunités aux jeunes de la seconde chance. Dans ce métier, comme susmentionné, il existe trois catégories d'acteurs à savoir : la catégorie des déscolarisés, la catégorie des non scolarisés et celle des scolarisés, qui est composée d'élèves et d'étudiants. Les membres de la catégorie des scolarisés ne sont pas employés par les chefs d'atelier pour être embauchés en vue de travailler régulièrement et être payés. Avec la catégorie des scolarisés, ces derniers sont recrutés en qualité de stagiaires et d'apprenants du métier de l'artisanat d'art, dont ils sont des passionnés. Ils s'inscrivent dans cette perspective de bénévolat, dans le but d'avoir une expérience, des connaissances dans le domaine et par la suite s'installer à leur propre compte. Quant aux deux premières catégories de jeunes de la seconde chance, ils sont directement employés après quelques semaines d'apprentissage et servent de main d'œuvre directe dans la production d'objets d'art. Pour une région comme le Haut-Sassandra dont l'industrialisation est quasi inexistante, le métier de l'artisanat d'art constitue une véritable source d'opportunités d'emploi et de revenu pour ces deux types de catégories d'acteurs (cf. diagramme n°4).



Graphique 4 : Opportunités offertes par l'artisanat d'art
Source : Notre enquête de terrain, mars 2026

L'analyse du diagramme n°4 permet de comprendre, que l'artisanat offre de nombreuses opportunités d'emploi et économiques, tant au niveau individuel que communautaire. En effet, l'artisanat d'art est une source importante de revenus, en particulier dans les zones rurales de la région du Haut-Sassandra et pour les populations ayant un accès limité à d'autres formes d'emploi. Il génère des emplois directs pour les artisans eux-mêmes, mais aussi indirects à travers la chaîne de valeur (fournisseurs de matières premières, transporteurs, vendeurs, etc.). Il permet également de valoriser les compétences traditionnelles et le savoir-faire local, offrant des opportunités d'emploi culturellement pertinentes. Ainsi le métier de l'artisanat d'art se présente-il comme un puissant moyen développement et de redynamisation de l'économie locale en créant de la richesse et en stimulant l'activité commerciale locale. Il favorise l'utilisation de ressources locales, réduisant la dépendance aux importations et stimulant les circuits courts. Aussi l'artisanat d'art est-il un atout touristique majeur, attirant les visiteurs en quête de produits authentiques et d'expériences culturelles, générant des revenus supplémentaires pour la communauté (hôtellerie, restauration, etc.).

2.3. Artisanat d'art : une utilité culturelle dans la région du Haut-Sassandra

A l'instar des autres secteurs de l'artisanat, l'artisanat d'art participe à la valorisation du patrimoine culturel et de l'identité locale de la région du Haut-Sassandra. Il est l'expression d'un patrimoine culturel unique et de traditions ancestrales. Son développement économique contribue à la préservation de ce patrimoine. Les produits sculpturaux sont perçus comme des représentations symboliques de l'identité locale, renforçant par ricochet le sentiment d'appartenance et la fierté culturelle de la région. Dans ces conditions, l'artisanat d'art représente à la fois pour les jeunes de la seconde chance et pour la région du Haut-Sassandra un bien culturel, un véritable pourvoyeur d'emploi et créateur de sources de revenu, permettant aux jeunes de répondre à leurs charges au quotidien. « *Les populations portent un bon regard sur les activités de l'artisanat car elle valorise la culture locale. [...] Pour la promotion de ce domaine d'activités, les artisans d'art participent par moment aux cérémonies de foi organisées par la Mairie de Daloa* », précise le Secrétaire Général de la Chambre des Métiers de Daloa.

Par la pratique de l'artisanat d'art, les jeunes de la seconde chance se construisent un accomplissement et un épanouissement personnel à travers leur participation à la mise en valeur de la culture, à la créativité et à la reproduction d'imaginaires sociaux. De nombreux

artisans travaillent avec des matériaux locaux et des techniques respectueuses de l'environnement, contribuant à un développement plus durable. L'apport de l'artisanat d'art s'inscrit dans une démarche de commerce équitable, avec l'utilisation de ressources locales, réduisant la dépendance aux importations, stimule les circuits courts en assurant aux artisans une rémunération pour leur travail et de meilleures conditions de vie. Ce point de vue est corroboré par les propos de Monsieur K.Y., Chef d'atelier, en ces thèmes : « [...] *mon appréciation du rôle de l'artisanat dans le développement économique et social de la région est extrêmement positive et significative* ». Aussi l'artisanat d'art contribue-t-il également de manière substantielle à la culture de la région du Haut-Sassandra à travers : la valorisation des ressources locales et du savoir-faire, des potentielles exportations et le développement du tourisme local. Lequel tourisme local enregistre la présence de touristes Africains (Marocains, Egyptiens, Sénégalais, etc.), Européens et Asiatiques (Français, Italiens, Chinois, etc.).

Au regard de ce qui précède, il convient de retenir, que l'artisanat d'art constitue un véritable pilier essentiel dans le patrimoine culturel de la région du Haut-Sassandra. Véritable atout touristique, symbole de l'identité locale et de la fierté culturelle de la région, l'artisanat d'art participe à la valorisation du patrimoine culturel et de l'identité de la région du Haut-Sassandra. La production d'objets sculpturaux se maintient, se perpétue et se transmet de génération en génération, attirant ainsi les visiteurs en quête de produits traditionnels authentiques et d'expériences culturelles, générant aussi des revenus supplémentaires pour les collectivités de la région du Haut-Sassandra.

3. Discussion des résultats

La présente étude sur l'artisanat d'art et l'employabilité des jeunes de la seconde chance de la région du Haut-Sassandra a permis d'obtenir deux résultats significatifs. En effet, les résultats ont montré, d'une part, que la pratique de l'artisanat d'art dans la région est un secteur promoteur et pourvoyeur d'emploi pour les jeunes, et d'autre part, comme un vecteur de promotion culturelle pour la région du Haut-Sassandra.

Dépourvue de zone industrielle et d'entreprises capables de faire face au chômage des jeunes, l'artisanat en général et l'artisanat d'art en particulier se positionne ainsi comme un véritable secteur d'employabilité et donc de seconde chance pour les jeunes en quête d'emploi. Dans ces conditions, l'artisanat d'art est perçu comme un moyen de reconstruction socio-professionnelle et de création de sources de revenu pour les jeunes de la région en participant également à la redynamisation de l'économie locale. Au regard donc de ce qui précède, il convient de reconnaître, que l'artisanat constitue un levier majeur d'insertion professionnelle, offrant des débouchés concrets via l'apprentissage et des formations techniques des jeunes de la seconde chance et à la diversification des sources de revenus des jeunes dans la région du Haut-Sassandra. Ce résultat rejoint les conclusions et les perspectives du MPJIPSC (2021) élaboré dans son rapport. En effet, le MPJIPSC (op.cit., p.45) a estimé, que dans la période 2021-2025, le secteur du tourisme et de l'artisanat était susceptible dans le cadre du « Projet Côte d'Ivoire, puissance touristique d'Afrique » de permettre à près de 250 000 jeunes de se créer un emploi. Aussi les résultats de la présente étude coïncident-ils également avec l'article réalisé par S. Nessenou (2024) réalisé le 24

décembre 2024. Dans cet article, S. Nessenou (op.cit.) confirme l'insertion professionnelle de 2107 jeunes, à travers un programme d'apprentissage aux métiers de l'artisanat en Côte d'Ivoire (Simon Nessenou, op.cit.). L'objectif de cette initiative est d'améliorer l'employabilité des jeunes en leur proposant des opportunités d'une expérience professionnelle ou des capacités à s'insérer sur le marché du travail.

Aussi convient-il de retenir que l'étude a permis d'identifier des acteurs encore scolarisés avec le niveau supérieur, qui cherche à se repositionner socialement par le biais de l'artisanat d'art. Ce résultat trouve une explication dans le rapport du MPJIPSC (op.cit.), qui pense que : « Dans l'enseignement supérieur, les difficultés à mettre en œuvre les exigences académiques et administratives du système LMD et la défaillance du système d'orientation expliquent les taux de chômages élevés des diplômés de ce cycle d'enseignement » (MPJIPSC, op.cit., p.10). A ce titre, l'artisanat d'art se présente comme un secteur pourvoyeur d'emplois, tant pour les jeunes diplômés que pour les non diplômés. Ce point de vue trouve également un écho favorable dans les travaux G. Barthélemy (2002), réalisés dans deux provinces du Centre du Maroc : Settat et El Jadida.

Au regard donc de ce qui précède, il n'est pas illusoire d'affirmer, que l'artisanat d'art est un secteur clé pour l'emploi dans la région du Haut-Sassandra. La région regorge des talents créatifs, avec des spécialités comme la sculpture sur bois, le vannier, la poterie, la ferronnerie, la forge etc. Ces métiers traditionnels sont non seulement une source de revenus pour de nombreuses familles, mais aussi un moyen de préservation et de valorisation du patrimoine culturel de la région du Haut-Sassandra.

Outre sa contribution dans la création d'emplois et des sources de revenus pour les jeunes de la seconde chance, cette étude a aussi montré, que l'artisanat d'art est un excellent moyen de promotion culturelle dans la région du Haut-Sassandra. Il permet également de valoriser et de partager l'identité culturelle ivoirienne en générale et celle de la région du Haut-Sassandra en particulier, à travers des créations uniques et authentiques. Ces créations, aussi uniques et authentiques, militent pour la préservation de la technicité et des savoir-faire locaux et traditionnels, la création d'œuvres qui reflètent l'histoire des communautés rurales de la région, les croyances et les valeurs de la culture de la région et par ricochet attirent les touristes et contribuent à la promotion de la culture ivoirienne au sein et en dehors du pays. Ce résultat est sécant à celui de G. Barthélemy (op.cit., p.85), quand il affirme ceci : « On pourrait dire de l'artisanat [...] qu'il [...] regagne en termes de valeur ajoutée sociale, dans la mesure où il est à même de jouer un rôle important dans la dynamique dite du développement local ». Aussi dans son analyse G. Barthélemy (op.cit.) met-il en exergue l'implication et l'importance de privilégier les « jeunes artisans » dans la valorisation de la culture dans deux provinces Marocaines (Settat et El Jadida). En plus de son caractère de maintien, de perpétuation et de valorisation culturelle, l'artisanat d'art est perçu comme un moyen de production d'images novatrices, comme le soutient G. Barthélemy (Op.cit.). Pour l'auteur, les œuvres sculpturales sont des produits « [...] dont la conception et la promotion permettent de promouvoir une image porteuse de prestige et d'excellence, de créativité et d'innovation. [...] l'image de la ville collerait [...] à celle d'une gamme de produits de qualité et résolument tournés vers la création de luxe [...] G. Barthélemy (op.cit., p.94).

De par sa qualité de pourvoyeur d'image novatrices, il convient de reconnaître, que l'artisanat d'art n'est pas figé dans le passé. Il est aussi source de modernité. A ce titre, il peut intégrer des designs contemporains, des techniques nouvelles et s'adapter aux évolutions du marché, offrant ainsi des opportunités d'innovation et de transgression culturelle. En effet, de nombreux artisans travaillent avec des matériaux locaux de mauvaise qualité avec une technicité approximative, qui participent à l'effritement de la qualité et de l'authenticité des œuvres d'art. Cette perception de l'artisanat d'art contraste avec les résultats de cette étude et avec ceux de G. Barthélemy (op.cit.). En revanche, ils convergent plutôt vers ceux de A. I. B. Amara (op.cit., p.3), qui estime que : « L'artisanat contemporain évolue dans un espace de tension où se dessinent deux écueils majeurs : la folklorisation, qui transforme la pratique artisanale en spectacle et la disparition ». Ainsi A. I. B. Amara (op.cit.) soutient-il le point de vue selon lequel, « [...] les objets d'art perdent leur usage et leur valeur pour devenir souvenirs et les techniques sont simplifiées afin de répondre à une production de masse » (p.3). Cette réalité correspond à ce que Mac Cannell (1976) qualifiait de « quête de l'authenticité » : une construction identitaire contradictoire, dans laquelle se trouvent encastrés les touristes à la conquête d'objets d'art authentiques. A contrario, ceux-ci sont victimes d'une « escroquerie culturelle » et donc détournés dans des représentations de répliques ou des contrefaçons de ces objets hautement symboliques.

L'UNESCO (2024), promotrice mondiale et garante de la culture par excellence, s'inscrit dans ce desolement culturel et renchérit le point de vue de Mac Cannell (op.cit.), cité par I. B. Amara (op.cit., p.3), en précisant que : « la durabilité du patrimoine immatériel dépend de sa capacité à répondre aux besoins économiques et sociaux des communautés ». Cependant, la sauvegarde du patrimoine culturel est partiellement une priorité de ces jeunes artisans, qui optent plutôt pour les acquis culturels au détriment des considérations traditionnelles et culturelles. L'effritement des valeurs culturelles ne repose donc pas uniquement sur la qualité du matériel utilisé mais plus sur des considérations conceptuelles. Selon A. I. B. Amara (op.cit.), la disparition culturelle « n'est pas seulement matérielle : elle est aussi épistémique, comme le fait savoir Sennett (2008), quand il affirme que : « le savoir du geste se perd dès qu'il n'est plus mis à l'épreuve de la matière », cité par A. I. B. Amara (op.cit., p.3). Le maintien du secteur de l'artisanat d'art dans un processus de construction d'identité culturelle non travestie et donc identique et de reproduction authentique des objets traditionnels, suppose un changement de paradigme de la part de jeunes artisans. Cette proposition croise celle de G. Barthélemy (op.cit.), qui suggère, que les autorités et les collectivités locales des provinces Marocaines insèrent dans leur système de représentation axiologique, une place de choix au suivi et à la supervision, à la formation, à l'encadrement et au financement des jeunes artisans afin de les inscrire dans des projets de perfectionnement, de reconstruction identitaire et d'authenticité culturelle.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser la contribution de l'artisanat d'art dans l'employabilité des jeunes dans la région du Haut-Sassandra. A l'issue de l'étude, il convient de noter, que l'objectif assigné est atteint à partir d'une méthodologie élaborée, autour de l'approche mixte, avec des enquêtes de terrains réalisées, auprès de 97 acteurs du secteur de l'artisanat d'art. Orientée par l'analyse de contenu arrimée à la théorie de l'insertion

professionnelle, l'analyse des données de terrain a permis de démontrer, que l'artisanat d'art est une pratique sociale à double facettes. Il est à la fois : source de création d'emploi et de revenu pour les jeunes de la seconde chance et vecteur de promotion culturelle. Ainsi l'artisanat d'art se positionne-t-il comme : une pratique sociale porteuse, dans la région du Haut-Sassandra. Bien que dominés par des artisans dotés de technicités originales, utilisant du matériel de qualité, les artisans d'art de la région du Haut-Sassandra font face à de multiples difficultés à savoir : l'insuffisance de financement et d'encadrement, de la part des autorités locales et l'augmentation du prix des matériaux. A ces difficultés financières et d'encadrement, s'ajoutent l'interdiction d'utilisation illicite et/ou illégale de certaines matières de base (métaux précieux et matières précieuses) et l'interdiction d'abattage de bois de qualité inscrit dans le domaine des arbres protégés, tels que : l'iroko, l'ébène et le verne. Ces matières constituent l'essentiel de la sculpture des objets d'art de qualité et authentiques, qui constituent des sources d'attraction des touristes africains, européens et asiatiques. Au regard des résultats, des sujets comme : « Financement et encadrement de l'artisanat d'art et promotion de la culture de la région du Haut-Sassandra », « Paupérisation familiale et présence des enfants dans la pratique de l'artisanat d'art dans la région du Haut-Sassandra » sont des perspectives de recherche, que suscitent la présente étude.

Références bibliographiques

Amara, A. I. B. (2025), Pour une politique culturelle de l'artisanat vivant : entre préservation et innovation, 12p. [file:///C:/Users/konan/Downloads/Pourune politiqueculturelledelartisanatvivant_entreprservationetinnovation%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/konan/Downloads/Pourune politiqueculturelledelartisanatvivant_entreprservationetinnovation%20(1).pdf). Consulté le 7 avril 2026.

Barthélemy, G. (2002), Artisanat et Emploi dans les Provinces de Settat et El Jadida, Genève, SEED Document de travail N° 25, Bureau International du Travail, <https://www.ilo.org/fr/media/308456/download>. Consulté le 10 janvier 2026.

Fondation CNV International (2017), Les défis et opportunités de l'employabilité des jeunes, 32p. <https://www.cnvinternationaal.nl/Resources/Persistent/4/3/8/c/438c9f1f606dea17107258fa69100575d199021a/CNVI-0166%20themaboekje-Employability-FR-CLICK.pdf>. Consulté le 06 mars 2026.

Kouakou, C. K., et Koba, A. T. (2015), L'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire : une étude diagnostique, 40p. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/6b976c06-1e33-4039-a76c-ff342e823f82/content>. Consulté le 14 mars 2026.

Laflamme, C. (1984), Une contribution à un cadre théorique sur l'insertion professionnelle des jeunes. Revue des sciences de l'éducation, 10(2), 199–216. <https://www.erudit.org/fr/revues/rse/1984-v10-n2-rse3537/900447ar.pdf>. Consulté le 5 avril 2026.

Lorenceanu, A., Rim, J.-Y., et Savitki, T. (2021), Aspirations des jeunes et réalité de l'emploi en Afrique, Documents d'orientation de l'OCDE sur le développement Mai 2021– n° 38, 22p. https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2021/03/youth-aspirations-and-the-reality-of-jobs-in-africa_4b0b8753/6a14eee9-fr.pdf. Consulté le 02 février 2026.

Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC), (2021), Stratégie Nationale de l'Insertion professionnelle et de l'Emploi des Jeunes (SNIEJ) 2021-2025, 61p. https://mutualisation.ccmefp-uemoa.org/system/files/cotedivoire_sniej_2021-2025.pdf. Consulté le 12 avril 2026.

Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) (2020), Ensemble pour une croissance durable et l'emploi en Côte d'Ivoire, Initiative spéciale Formation et emploi 2p. https://invest-for-jobs.com/assets/media/dateien/Invest-for-Jobs_Factsheet_Inland_Cote-d'Ivoire_FR_web.pdf. Consulté le 10 mars 2026.

Nessenou, S. (2024), Insertion de la jeunesse : plus de 2 000 jeunes bénéficieront d'une formation dans les métiers de l'artisanat, Côte d'Ivoire-AIP/ <https://www.aip.ci/138704/cote-divoire-aip-insertion-de-la-jeunesse-plus-de-2-000-jeunes-beneficieront-dune-formation-dans-les-metiers-de-lartisanat-mamadou-toure/>. Consulté le 14 mars 2026.

Organisation internationale pour les migrations (OIM), (2023), Étude nationale du marché du travail en Côte d'Ivoire. OIM, Genève, 98p. <https://publications.iom.int/system/files/pdf/PUB2023-001-L-%C3%89tude-nationale-du-march%C3%A9-C%C3%B4te-d%E2%80%99Ivoire.pdf>. Consulté le 12 janvier 2026.

UNESCO (2024), Directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, dixième session (Siège de l'UNESCO, Paris, 11-12 juin 2024), 70p. file:///C:/Users/konan/Desktop/ARTICLE_ARTISANAT_D'ART/ICH-Directives_op%C3%A9rationnelles-10.GA_FR.pdf. Consulté le 05 février 2026.